Municipalité de Fortierville
MRC de Bécancour
Province de Québec

AVIS PUBLIC
Consultation publique

Aux personnes intéressées par les projets de règlement modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 2 novembre 2026, le conseil municipal a adopté les projets de règlements qui suivent :

- Projet de règlement # **2026-12-244** modifiant le plan d'urbanisme # 2013-09-089

  Le projet de règlement vise à :

  - intégrer les concordances par rapport au règlement de la MRC de Bécancour numéro 427 visant à retirer les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
  - intégrer les concordances concernant le Cadre réglementaire pour la gestion des milieux hydriques;
  - modifier le plan des affectations afin de suivre les nouvelles limites municipales;

- Projets de règlement # **2026-12-245** et # **2026-12-249** modifiant le règlement de zonage # 2013-09-091

  Les projets de règlement visent à :

  - intégrer les concordances par rapport au règlement de la MRC de Bécancour numéro 427 visant à retirer les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
  - intégrer les concordances concernant le Cadre réglementaire pour la gestion des milieux hydriques;
  - modifier la limite municipale avec Parisville;
  - modifier des limites de zones suite à la rénovation cadastrale;
  - modifier la grille de spécifications M-04 par l'augmentation du nombre maximal logements lequel passerait de 4 à 12;

- Projet de règlement # **2026-12-246** modifiant le règlement de construction # 2013-09-085.
- Projet de règlement # **2026-12-247** modifiant le règlement sur les permis et certificats # 2013-09-088.
- Projet de règlement # **2026-12-248** modifiant le règlement sur les dérogations mineures # 2013-09-086

  Le projet de règlement vise à :

  - intégrer les concordances par rapport au règlement de la MRC de Bécancour numéro 427 visant à retirer les dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
  - intégrer les concordances concernant le Cadre réglementaire pour la gestion des milieux hydriques;
  - modifier le plan des affectations afin de suivre les nouvelles limites municipales;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **7 décembre 2026, à 18h30, à la salle municipale (198A, rue de la Fabrique)** à Fortierville. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population les projets de règlement ci-haut énumérés et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal sur les heures d'ouverture régulières.

3. Les projets de règlement contiennent des dispositions qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire de la municipalité. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante : https://sigale.ca/

Donné à Fortierville, le 3 novembre 2026**.**

Annie Jacques,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Fortierville